

**ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS
SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG**

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : Bellevue n° : 27 tronçon :

NATURE DES TRAVAUX

Reparation d'un regard et comblement d'un affaissement rue Bellevue à Sarrebourg.

Travaux exécutés par une entreprise

Permission de voirie :

N° : Date :

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de

Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 11-06-2016 Au : 15-06-2018

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m	X		
B15/C18	X		
K10	X		
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : STRUBEL SAS 1A rue centrale 57870 HARTZVILLER

Personne responsable du chantier : SCHWALLER P.

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 75 38 06 53 **STRUBEL s.a.s.**

Maître d'œuvre / d'ouvrage : C.C.S.M.S Entreprise : STRUBEL **Communauté de Communes Moselle Centrale**

Date : 04-06-2018 Date : 04-06-2018

Signature / cachet

Signature / cachet

03 87 25 14 44 - Fax : 03 87 25 13 73

strube@strubel.fr

Siret : 333 301 305 0088

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

oui

Oui, avec les restrictions suivantes :

Non, au motif suivant :

- Aucune permission de voirie n'est délivrée
- Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
- Autre :

A Sarrebourg, le 04-06-2018

Signature / cachet

Pour le Maire
L'adjoint délégué

Roland KLEIN